

# Annonce des résultats d'assemblée générale des actionnaires ordinaires du 24 avril 2024

Vastned Belgium a organisé une assemblée générale des actionnaires ordinaire le mercredi 24 avril 2024. Les résultats de cette assemblée générale sont résumés ci-dessous.

## Assemblée générale des actionnaires ordinaire

L'assemblée générale de Vastned Belgium a approuvé tous les points de l'ordre du jour.

### Approbation des comptes annuels statutaires de l'exercice clos le 31 décembre 2023, ainsi que l'affectation du résultat

L'assemblée générale des actionnaires a approuvé les comptes annuels de Vastned Belgium clôturés le 31 décembre 2023, y compris l'affectation du résultat.

Le dividende brut à verser au titre de l'exercice 2023 a été fixé à € 2,30 par action. Après déduction du précompte mobilier de 30%, le dividende net de l'exercice 2023 s'élève à € 1,61 par action.

Le dividende est payable à partir du 8 mai 2024, sur la base de l'actionnariat au 7 mai 2024.

Pour les actions dématérialisées, le paiement aux actionnaires est effectué par les institutions financières auprès desquelles les actions sont inscrites sur un compte titres. Le dividende des actions nominatives sera versé par la Société aux actionnaires par virement bancaire.

### Approbation du rapport de rémunération 2023

L'assemblée générale a approuvé le rapport de rémunération, lequel fait partie de la déclaration de gouvernance d'entreprise, pour l'exercice 2023.

**À propos de Vastned Belgium :** Vastned Belgium est une société immobilière réglementée publique (SIR) dont les actions sont cotées sur Euronext Brussels (VASTB). Vastned Belgium investit dans l'immobilier commercial belge, plus particulièrement dans des immeubles commerciaux multifonctionnels situés dans les villes commerçantes populaires d'Anvers, de Bruxelles, Gand et Bruges. Pour le reste, le portefeuille immobilier se compose de parcs de vente au détail et de magasins de périphérie de haute qualité. Une plus petite partie du portefeuille est investie dans des unités HoReCa et unités résidentielles.

**Pour plus d'informations veuillez contacter :** Vastned Belgium sa, société immobilière réglementée publique de droit belge, Sven Bosman - Directeur général opérationnel, tel. +32 3 361 05 90 // [www.vastned.be](http://www.vastned.be)